

## THEME 4

### COLONISATION ET DÉCOLONISATION

#### QUESTION 1

##### Le temps des dominations coloniales

#### CHAPITRE 1

##### LE PARTAGE COLONIAL DE L'AFRIQUE À LA FIN DU XIX<sup>ème</sup> SIECLE.

### INTRODUCTION

- **Définition du sujet :** Ce moment historique correspond à la fin de la conquête qui a conduit à une domination coloniale maximale, marquée par la préoccupation de l'administration des empires. C'est aussi à ce moment que les rivalités européennes s'exacerbent autour du partage de ces territoires. L'empire français est le 2eme en extension après l'empire britannique.

Cette colonisation est très différente, dans ses modalités, que celle des siècles antérieurs : l'esclavage a été officiellement aboli, à l'exception de l'Algérie, le système colonial ne conduit pas à la constitution de colonies de peuplement. Il se limite à la présence de coloniaux, à savoir des fonctionnaires et des militaires qui administrent les territoires.

Les modalités de la colonisation sous la III<sup>ème</sup> République révèle la fragilité des principes démocratiques car ceux-ci sont en concurrence avec des intérêts économiques et militaires. Le mythe de l'empire fondé sur la mission civilisatrice a imprégné la société française dans son ensemble, ce qui est mis en évidence par l'exposition coloniale de 1931 qui révèle toutes les ambiguïtés de la colonisation.

La résistance à la colonisation ou au moins à ces modalités prend plusieurs formes. Elle ne revendique pas forcément l'indépendance, mais l'autonomie et la reconnaissance des droits civiques.

- **Problématique**

- Quelles ont été les modalités de la colonisation en Afrique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ?
- Comment est-on passé de la fin de la conquête à la gestion d'un Empire ?
- Comment se sont manifestées les résistances à la colonisation ?

- **Annonce du plan**

1. La construction d'empires coloniaux
2. L'administration de l'empire français.
3. Une contestation multiforme.

---

## 1. La construction d'empires coloniaux

### A- La progression rapide des Européens en Afrique.

**VOIR CARTE DE L'AFRIQUE EN 1881 ET EN 1891.**

#### **Pourquoi l'Afrique est-elle l'objet de tant de convoitises des Européens à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ?**

C'est un continent délaissé jusqu'aux années 1870. Au début des années 1880, la présence européenne se limite à des comptoirs et des points d'appui sur les côtes. Seuls deux territoires font l'objet d'une véritable colonisation : l'Algérie pour les Français depuis 1830 et l'Afrique du Sud, où les Britanniques cherchent à imposer leur domination sur les Boers depuis 1814 (voir vidéo visionnée en classe).

La situation change à partir des années 1880, qui marquent le début d'une course à la conquête entre les Européens, mais aussi de rivalités pour ces territoires : « **Scramble for Africa** ». Ce terme désigne le processus

d'invasion, d'occupation et de colonisation de l'Afrique mis en œuvre par les puissances européennes entre 1881 et 1914.

### **Conférence de Berlin :**

Elle se déroula entre le 15 novembre 1884 et le 26 février 1885, et réunit les représentants des puissances coloniales européennes. L'objectif de la conférence était de fixer les règles officielles de la colonisation et d'en établir le cadre juridique à un moment où les Européens s'intéressaient de plus en plus aux richesses encore inexplorées de ce continent. Dans leur acte final, les signataires établissent que « toute puissance européenne installée sur la côte peut étendre sa domination vers l'intérieur jusqu'à rencontrer une sphère d'influence voisine. » L'annexion ne peut avoir lieu que s'il y a occupation effective du terrain et les traités conclus avec les populations autochtones doivent être notifiés aux autres nations colonisatrices.

Les découpages de l'Afrique sont la conséquence de ces accords signés à Berlin.

## **B- Les causes et motivations de la colonisation**

- **Motivations politiques nationalistes :** Les Etats européens sont en concurrence entre eux sur des territoires encore mal connus et sans gouvernements fixes car composés d'ethnies diverses et parfois encore nomades. La France, vaincue en 1870-1871 par la Prusse, cherche à s'affirmer grâce à son empire. Le Royaume-Uni veut conserver son rang de première puissance mondiale, tandis que de nouvelles puissances industrielles sont en train de surgir comme c'est le cas de l'Allemagne et de l'Italie (Voir cours sur les économies-monde).
- **Causes économiques :**
  - Les Etats européens cherchent à s'assurer le contrôle des grands axes de circulation tant sur mer que sur terre, dans des buts commerciaux.

- Jules Ferry qui défendait la politique coloniale de la France, affirma en 1885, lors d'un débat parlementaire avec Georges Clémenceau : « La politique coloniale est fille de la politique industrielle ».
  - En effet, la révolution industrielle entraîne la recherche de matières premières. En outre, la main d'œuvre des colonies pour extraire les matières premières est particulièrement bon marché.
  - En outre, les politiques protectionnistes des nouveaux pays industrialisés (Etats-Unis et Europe) contraignent à aller chercher des débouchés et des marchés nouveaux en dehors du monde industrialisé.
  - **Cependant**, ces motivations économiques sont à **nuancer** : en effet, les peuples colonisés ayant un faible pouvoir d'achat, les produits industrialisés européens ne trouvent finalement que peu de débouchés dans les colonies. De fait, en 1914 la part des colonies dans le commerce des métropoles est relativement faible. Il représente moins de 10% du commerce français (mais près de 40% du commerce britannique).
- **Facteurs moraux ou philosophiques** : Forte de sa supériorité technologiques, l'Europe de la fin du XIXème siècle justifie sa domination sur les peuples d'Afrique et d'Asie. Cette idéologie est très présente dans la littérature anthropologique et même poétique des pays industrialisés à la fin du XIXème siècle. Le poème du britannique Rudyard Kipling, ***The White Man's Burden*** (« Le fardeau de l'homme blanc ») publié en 1899 est emblématique de cette pensée. En effet, dans ce poème Kipling attribue à l'homme blanc le devoir de civiliser, de subvenir aux besoins et d'administrer les populations colonisées. Une grande partie des populations européenne adhèrent alors à cette pensée.
- Ce devoir de civilisation se traduit essentiellement par une double mission évangélicatrice et d'éducation aux peuples colonisés.

En France, alors que les conservateurs (Adolphe Thiers par exemple) sont plutôt opposés à l'expansion coloniale qu'ils accusent de détourner hors du territoire français les investissements nécessaires au développement du pays, les progressistes y sont favorables pour des raisons idéologiques, Ainsi, **Jules Ferry**, père de l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque, incarne cette pensée, comme l'attestent des extraits de son **discours de 1885 face au Parlement**. Il se trouve cependant, un homme appartenant à la gauche républicaine pour s'opposer aux arguments idéologiques de Jules Ferry; il s'agit de **Georges Clémenceau**.

Jules Ferry incarne cependant davantage l'opinion la plus généralement répandue en France, alors que Clemenceau exprime un point de vue qui lui est propre et qui peu partagé. Il demeure isolé au sein de la gauche républicaine. Sur la question civilisatrice, on peut dire qu'il y a presque unanimité et il faut attendre les lendemains de la 1<sup>ere</sup> Guerre mondiale pour voir surgir un véritable débat sur la supériorité de la civilisation européenne.

Les intellectuels de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sont également favorables à l'expansion coloniale pour des raisons idéologiques et rejoignent l'unanimité quant à la « supériorité de l'Homme blanc ».

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est essentiellement sur les questions économiques que les avis divergent. On se demande si la colonisation rapporte ou non de l'argent à la métropole ou si elle est coûteuse. On se demande s'il ne vaudrait pas mieux investir en France.

### **Ces deux textes pourraient faire l'objet d'une analyse de documents :**

#### **DOCUMENT 1 : Extrait du discours de Jules Ferry en juillet 1885 devant le Parlement :**

*« (...) Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. (...) Je répète qu'il ya pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (...) Ces devoirs ont souvent été méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement quand les*

*soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. »*

**DOCUMENT 2 : Réponse de Georges Clémenceau le 30 juillet 1885 :**

*« Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! (...)*

*C'est le génie de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux dans une même société et de tendre à éliminer la violence, pour un avenir que nous ne connaissons pas, des rapports des nations entre elles. (...) Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Je ne dis rien des vices que l'Européen apporte avec lui : de l'alcool, de l'opium qu'il répand, qu'il impose s'il lui plaît. Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France dans la patrie des droits de l'Homme !*

*Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. Il y a la lutte pour la vie qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation.”*

## C- Les acteurs de la colonisation

➤ Certains **explorateurs** jouent à titre individuel un rôle important dans la colonisation de l'Afrique :

- Frederick Lugard (1858-1945) : Comme envoyé de la Compagnie Britannique d'Afrique Orientale, il explore l'actuel Ouganda en 1890 et y assure la domination britannique, avant d'être envoyé au nord du Nigeria pour y garantir là encore la domination britannique. Entre 1912 et 1919 il administre ce territoire et parvient à l'unifier.

Il est à l'origine de la doctrine de l' « administration indirecte » que le Royaume-Uni a appliquée dans presque l'ensemble de ses colonies. En effet, Lugard pensait que l'administration coloniale devait s'exercer à travers les institutions autochtones.

- Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) : cet officier de marine et explorateur français a ouvert la voie à la colonisation française en Afrique centrale après l'avènement de la IIIème République (1870). D'abord avec ses propres ressources, puis avec l'aide de l'Etat, il explore l'Afrique Centrale. Sa 2<sup>nde</sup> mission (1879-1882) est impulsée par Jules Ferry et permet de contrer les visées coloniales de la Belgique dans cette région de l'Afrique. Cette 2<sup>nde</sup> mission est à l'origine de la fondation de Brazzaville et du Congo Français dont Savorgnan est nommé en 1885 commissaire général.

➤ Gouvernements des pays européens

➤ Opinion publique plutôt favorable à la conquête coloniale

## 2. L'administration coloniale.

### A- Administration directe ou indirecte ?

Les deux principaux empires coloniaux, la France et la Grande-Bretagne ont construit leur domination sur des fondements tout à fait différents. Tandis

que la **GB** choisit **l'administration indirecte**, la **France** préfère **l'administration directe**.

- La Grande-Bretagne s'appuie sur les autorités traditionnelles pour asseoir son pouvoir et administrer ses colonies tout en se réservant l'encadrement et le contrôle. En Inde, près de 600 Etats princiers sont maintenus. La colonie indienne est gérée par un vice-roi indien. Au Nigeria et en Ouganda, les anciens souverains conservent leur fonction dirigeante, mais sous contrôle colonial.
- La France ne recourt à l'administration indirecte que dans ses protectorats (Maroc, Tunisie, Cambodge). En revanche, dans le reste de ses colonies, elle s'appuie sur l'administration directe : Algérie, AOF, AEF, Tonkin. L'Algérie, colonie de peuplement, est même départementalisée. Les anciennes unités politiques sont éliminées au profit d'un gouverneur général. Toutefois, presque partout ce pouvoir est relayé par un personnel autochtone. Peu d'autochtones sont reconnus citoyens français : ils ont le statut de « **sujets** », c'est-à-dire qu'ils ne votent pas et sont soumis au **Code de l'Indigénat**.

## **B- Les résultats mitigés de l'action sanitaire et éducative**

La politique sanitaire et scolaire de la colonisation n'a finalement pas été à la mesure des ambitions affichées à la veille de la vague de colonisation.

Sur le **plan sanitaire**, malgré des campagnes massives de vaccination, l'encadrement sanitaire demeure très peu dense. En effet, en 1921 il n'y a en AOF (Afrique Occidentale Française) que 5 hôpitaux et 12 en 1937 pour une population qui passe de 12 à 14 millions entre 1922 et 1939. L'action sanitaire repose sur la volonté d'éradiquer les pandémies et celle d'éviter le risque de contamination des colons. Le 2nd objectif de cette politique sanitaire est de maintenir la main d'œuvre colonisée en bonne santé.

Quant à **l'école**, elle est demeurée d'un accès limité et ses budgets étaient limités. Elle fut présentée comme un instrument de la « mission civilisatrice », mais traduit avant tout la volonté de former des administrateurs et de diffuser l'idéologie coloniale.

### 3. Une contestation multiforme.

#### A- Les résistances à l'expansion coloniale.

Ces résistances prennent la forme de rébellions armées de peuples défendant leur identité nationale :

- En Afrique australe, les **Zoulous** combattent les Anglais en 1879.
- Le 11 janvier 1904, Samuel Maharero, chef du peuple **herero** dans le Sud-ouest africain (actuelle Namibie) soulève son peuple contre les colons allemands. Il attaque une garnison et détruit des lignes de communication allemandes. En réponse, les colons allemands répriment violemment la révolte. Ce massacre est considéré comme le 1<sup>er</sup> génocide du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dans certains cas, les rébellions sont renforcées par des facteurs religieux :

- Au Soudan, les **mahdistes**, musulmans, se soulèvent puis sont écrasés par les Anglais à Omdurman en 1898.

Parallèlement à ces combats militaires est mise au point la **méthode de la « tache d'huile »**, alliant répression militaire et quadrillage administratif, mise en œuvre notamment par Gallieni à Madagascar.

#### B- Les contestations liées à la domination coloniale.

L'encadrement scolaire, même s'il est déficient et ne permet pas de scolariser l'ensemble des enfants de populations colonisées, a fourni aux enfants de l'élite autochtone les outils intellectuels de son émancipation. A cela s'ajoute le manque de débouchés pour ces élites intellectuelles dans

l'administration coloniale, ce qui contribue à l'émergence de mouvements nationalistes. La contestation est plus précoce en Asie : elle est incarnée en Inde par Gandhi, leader du Parti du Congrès, et en Indochine par Ho Chi Minh, fondateur du Parti Communiste indochinois en 1930.

Puis, les mouvements de contestation s'affirment progressivement en Afrique, notamment en Algérie où l'Etoile nord-africaine est fondée en 1926. Cette association fut fondée en France par des travailleurs algériens émigrés et devint ensuite un parti politique. Dès 1927, elle dénonce le Code de l'indigénat et revendique l'indépendance de l'Algérie.

## ANNEXE

### ANALYSE DE DEUX DOCUMENTS D'HISTOIRE

**Consigne :** Après avoir présenté les documents et les avoir replacés dans leur contexte historique, montrez qu'ils reposent sur des fondements idéologiques et des arguments opposés et qu'ils ont influencé de manière différenciée le processus de colonisation de l'Afrique.

#### **DOCUMENT 1 : Extrait du discours de Jules Ferry en juillet 1885 devant le Parlement :**

*« (...) Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. (...) Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. (...) Ces devoirs ont souvent été méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure. »*

#### **DOCUMENT 2 : Réponse de Georges Clémenceau le 30 juillet 1885 :**

*« Voilà, en propres termes, la thèse de M. Ferry et l'on voit le gouvernement français exerçant son droit sur les races inférieures en allant guerroyer contre elles et les convertissant de force aux bienfaits de la civilisation. Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande, parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieure ! (...)*

*C'est le génie de la race française que d'avoir généralisé la théorie du droit et de la justice, d'avoir compris que le problème de la civilisation était d'éliminer la violence des rapports des hommes entre eux dans une même société et de tendre à éliminer la violence, pour un avenir que nous ne connaissons pas, des rapports des nations entre elles. (...) Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous y verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! (...) Combien de crimes atroces, effroyables ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Je ne dis rien des vices que l'Européen apporte avec lui : de l'alcool, de l'opium qu'il répand, qu'il impose s'il lui plaît. Et c'est un pareil système que vous essayez de justifier en France dans la patrie des droits de l'Homme !*

*Je ne comprends pas que nous n'ayons pas été unanimes ici à nous lever d'un seul bond pour protester violemment contre vos paroles. Non, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures contre les nations inférieures. Il y a la lutte pour la vie qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit. Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. Ne parlons pas de droit, de devoir. La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'appropriier l'homme, le torturer, en extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit, c'en est la négation.”*

## ANALYSE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le 18 mai 1879, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises réunissait, cent vingt convives. Victor Hugo présidait le repas. Il avait à sa droite Victor Schoelcher, l'auteur principal du décret de 1848.

Au dessert, M. Victor Schoelcher a dit les paroles suivantes:

« Cher Victor Hugo, en vous voyant ici, et sachant que nous vous entendrons, nous avons plus que jamais confiance, courage et espoir. Quand vous parlez, votre voix retentit par le monde entier ; de cette étroite enceinte où nous sommes enfermés, elle pénétrera jusqu'au coeur de l'Afrique, sur les routes qu'y fraient incessamment d'intrépides voyageurs, pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance, et leur enseigner la liberté, l'horreur de l'esclavage, avec la conscience réveillée de la dignité humaine ; votre parole, Victor Hugo, aura puissance de civilisation ; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. (...) ».

Après ces paroles, dont l'impression a été profonde, Victor Hugo s'est levé et une immense acclamation a salué longtemps celui qui a toujours mis son génie au service de toutes les souffrances. Le silence s'est fait, et Victor Hugo a prononcé les paroles qui suivent :

« Messieurs, (...) Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a à côté d'elle l'Afrique. (...) Le moment est venu de dire à ce groupe illustre de nations: Unissez-vous ! allez au sud. (...).

L'Afrique n'a pas d'histoire. Une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. (...) Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie ; déserte, c'est la sauvagerie ; mais elle ne se dérobe plus ; les lieux réputés inhabitables sont des climats possibles ; on trouve partout des fleuves navigables (...). De gigantesques appareils hydrauliques sont préparés par la nature et attendent l'homme ; on voit les points où germeront des villes ; on devine les communications (...).

Au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme ; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. (Applaudissements.)

Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème. (...)

Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la.(...). Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité. (Applaudissements prolongés.)

Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites! faites des routes, faites des ports, faites des villes ; croissez, cultivez, colonisez, multipliez (...).»

Victor Hugo, *Depuis l'Exil 1876-1885, Actes et Paroles*, volume 4, en ligne sur

<http://www.gutenberg.org/etext/8490>.

**Question**

D'après Schœlcher et Hugo, pourquoi les Européens doivent-ils aller en Afrique ?  
Répondez en relevant les expressions importantes et en les classant en trois thèmes.